



# APEL ST BRUNO

---

INFORMATION PARENTS  
CORRESPONDANTS

23 SEPTEMBRE 2021

# Ordre du jour

---



- La démocratie dans le collège
- Rôle et responsabilité
- Comment préparer
- Comment se déroule le conseil
- Quel retour faire aux parents
- Ce que l'on ne peut pas dire ou faire
- Ce que l'on doit faire
- Comment dire ....
- Réunion bilan

# La démocratie dans le collège

---



- Les conseils de classe = moments importants pour l'avenir des enfants
- Souhait d'augmenter la démocratie dans le collège et en particulier lors des conseils :
  - Elèves délégués
  - Parents correspondants

Remarque : on parle de parents correspondants et non pas de parents délégués car ils ne sont pas élus, mais volontaires

# Votre rôle / responsabilité

---



- Vous identifier auprès des parents pour préparer le conseil (Votre adresse mail sera communiquée à tous les parents de la classe.)
- Participer au conseil
- Informer le **professeur principal** de l'avis des parents (via le document de synthèse fourni)
- Ne pas traiter les cas personnels
- Respecter la **confidentialité** des échanges
- Faire un retour aux parents après le conseil (voir feuille de synthèse décrite plus loin)

Remarque : Les parents correspondants le sont avant et après le conseil

# Comment préparer

---



- Au moins 2 semaines avant le conseil, le secrétariat du collège transmettra un questionnaire aux parents de votre classe, en les invitant à le compléter et à vous le retourner par retour de mail.
- Le professeur principal vous contactera en parallèle au questionnaire pour vérifier votre présence. Si vous ne pouvez pas participer, demander aux parents suppléants de participer.
- Vous pouvez contacter les parents de l'APEL si vous avez des questions.

# Comment se déroule le conseil - 1

---



- Les participants :
  - la directrice du collège ou son représentant
  - les professeurs
  - les élèves délégués
  - les parents correspondants
- Le conseil est présidé par la directrice ou la directrice adjointe. Il est animé par le professeur principal qui a fait une synthèse pour chaque élève

# Comment se déroule le conseil - 2



- Le conseil commence par un tour de table (parents, professeurs et élèves) sur l'ambiance générale puis se continue par un bilan-discussions sur chaque élève.
- Il dure environ une heure
- La présence de la Direction garantit la cohérence des conseils
- Les conseils sont différents
  - 1er trimestre : première évaluation, comment aider les élèves
  - 2ème trimestre : important car déjà premiers avis d'orientation
  - 3ème trimestre : confirmation de l'année avec avis de passage ou d'orientation pour les 3<sup>èmes</sup> (2<sup>nde</sup> générale et technologique, 2<sup>nde</sup> professionnelle, CAP, redoublement),

# Quel retour faire aux parents ?

---



- Après le conseil, le professeur principal et les parents correspondants rédigent ensemble un compte rendu sur le conseil qui sera envoyé à chaque parent avec le bulletin de note (la trame générale sera fournie).
- Vous avez un devoir de réserve, donc pas de compte rendu personnel. C'est au professeur ou à la directrice de transmettre ces informations, même si vous êtes sollicités par des parents.
- Attention au risque d'avoir mal compris et donc de donner une mauvaise information en retour.

# Ce que l'on ne peut pas dire / faire

---



- Traiter des cas personnels : en parler à la directrice ou au professeur principal avant ou après (en particulier pour son enfant)
- Transmettre les évaluations, les résultats et les commentaires
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques
- Avoir une attitude négative
- Voir la classe qu'au travers de son propre enfant
- Intervenir sur le cas de son enfant, sauf si le professeur le sollicite et rester mesuré, dans un esprit de dialogue, le plus possible
- Emporter les documents sur les notes ; ils servent uniquement à suivre les débats durant un tour de table
- Comparer les élèves, les notes, les appréciations

# Ce que l'on doit dire / faire

---



- Ne pas hésiter à poser des questions si on ne comprend pas une décision, si on veut des explications
- Faire remonter les problèmes
- Pour les parents correspondants, parler d'une seule voix

# Comment dire ....

---



- S'il y a un problème avec un professeur
  - À traiter avec le professeur principal, puis avec le professeur et la directrice.
- Si on a connaissance d'un problème familial
  - Au moment de son appréciation, si les professeurs ne sont visiblement pas informés
- Les élèves qui perturbent la classe
  - Au moment de son appréciation

# CORRESPONDANCE

---



Si vous avez des questions .....

Contactez l'APEL  
[stbrunoapel@gmail.com](mailto:stbrunoapel@gmail.com)

# Dates des conseils

---



Elles vous sont communiquées  
par les professeurs principaux  
mais elles figurent également  
sur le site du collège  
environ un mois avant.

# Parent correspondant – Résumé

## Ce que vous avez à faire

---



- Être identifié auprès des parents des élèves de la classe
- Durant l'année, être le contact entre les parents et les professeurs en cas de besoin.
- En vue du conseil de classe : noter la date. En cas d'indisponibilité, s'organiser avec le(s) parent(s) suppléant(s).
- Pour la date du conseil de classe, remplir le document de synthèse sur le fonctionnement de la classe, du collège, au travers des commentaires faits par les parents d'élèves.
- Lors du conseil de classe, présenter cette synthèse (ce sera fait au début du conseil).
- Faire un retour aux parents après le conseil (à l'aide du document prévu à cet effet) qui sera rempli avec le professeur principal après le conseil et envoyé avec le bulletin scolaire.

# Parent correspondant - Résumé

## Comment faire

---



- Considérez que vous avez un rôle de contact, de lien.
- Ayez une attitude positive.
- Représentez les parents, ne vous comportez pas en tant que parent d'un enfant en particulier.
- Ne remettez pas les méthodes pédagogiques en cause. Elles sont de la compétence du corps enseignant.
- Si un cas individuel se présente, il doit être traité en aparté, avec le professeur principal ou avec la directrice du Collège.
- Vous avez un devoir de réserve après le conseil de classe. Dans chaque classe, un retour d'information sera fait par le professeur principal et la directrice le lendemain du conseil.

# Questions

---



Merci de votre participation  
ce soir et future...